

Nous sommes de temps en temps confrontés à des experts, mandatés par

- notre employeur, pour lequel nous avons travaillé pendant 10 ans, 20 ans, 30 ans...
- la Sécu, à laquelle nous cotisons chaque mois depuis des années
- notre Assurance, à laquelle nous cotisons régulièrement

Ces personnes ont le temps d'une entrevue ou d'un dossier pour décider de notre sort, dans les mois ou les années à venir.

Bien que ce soient des médecins, nous parlons souvent de leur diagnostic en termes de verdict... Coupables d'être malades ? Trop longtemps ?

Personnellement, mon employeur m'a fait passer devant un psychiatre. Ayant souffert d'une dépression d'épuisement, j'étais encore en arrêt lors de la chute qui a provoqué mon algodystrophie... très sévère, mais qui visiblement, n'a pas intéressé le moins du monde ce médecin.

Rendez-vous tous les 6 mois, 5 minutes chrono pour chacun.

Au premier RV, à ma demande de réintégration dans mes fonctions, ces quelques mots :

« Si vous croyez que vous allez pouvoir reprendre le travail, dans l'état où vous êtes ! »

(Merci docteur, c'est exactement ce dont j'avais besoin pour me remonter le moral...)

Au dernier RV, en réponse à une demande de poste adapté :

« Ce n'est pas la peine de faire un dossier, vous n'en aurez pas, c'est pour les jeunes ! »

(Et maintenant, qu'est-ce que je deviens, au bout de trois ans d'arrêt ?)

L'expert suivant, vu directement dans les bureaux de mon administration, a eu un discours différent... pour un même résultat :

« Pas de poste pour vous, priorité aux soins. »

Lors du RV avec le médecin de l'assurance, j'ai rencontré un « technicien », qui a pris le temps de m'interroger, de m'examiner, de faire des mesures, avec ce qui m'a semblé un regard impartial.

04 10 2014

S Je suis en accident de travail depuis le 13 août car je me suis coincée les doigts, ce qui a par la suite entraîné une algodystrophie... Aujourd'hui surprise : dans ma boîte aux lettres, j'ai un courrier de la sécurité sociale qui me demande de me présenter à une convocation avec un médecin conseil. Au bout de deux mois ?? Qui l'a vécu ? Comment ça se passe ?

- Ils vont faire bouger tes doigts, évaluer ta douleur, ce qui va mieux ou non. Et voir si tu peux reprendre ou non, pour eux, par rapport à tous les tests qu'ils te feront. Ramène bien tous les examens et autres, de toutes tes consultations docs ou spécialiste.

Tu l'as déjà eu ? Mais comment ça bouger mes doigts ? Ce n'est pas possible, je vais hurler de douleur !!! Ma main bouge à peine et est ultra douloureuse au toucher !

- Ils testent pour savoir si tu fais semblant ou non, et évaluent et calculent la flexion, etc

Sérieux ??? Même si j'ai déjà vu plein de médecins?? Je pensais qu'ils posaient des questions mais je ne pensais pas qu'ils touchaient ! Normalement, ils ne manipulent pas une algodystrophie.

- Ah si, pour faire leurs évaluations, car ils ne sont pas toujours d'accord avec les autres médecins. Ils me l'ont fait au moins quatre fois...
- Moi c'est le pied. Il a juste posé sa main, il a bien vu que je ne pouvais pas. Ils ne vont pas te torturer, ils savent s'arrêter quand ils voient que ça ne va pas.
- Pas d'inquiétude, moi aussi j'ai eu ma première convocation très rapidement, depuis j'en ai une tous les 3 mois. Vas-y avec tout ton dossier médical, en effet ils manipulent et regardent si tu as les bons intervenants pour te soigner.
- C'est un rdv obligatoire au bout de 45 jours d'arrêt. Maintenant, tout dépend du médecin conseil. Moi, ça s'est super bien passé, mais pour d'autres, ce n'est pas le cas.
- C'est le système qui veut cela : rdv obligatoire. Pour ma part, ils m'ont mise en invalidité au bout de trois ans d'arrêt.
- Moi au bout de quatre ans.
- La toubib de la sécu pour moi a été géniale et m'avait déjà prévenue que j'aurais certainement beaucoup d'autres examens à faire par la suite encore. Elle a écrit une pathologie en plus (les cervicales) que sur l'arrêt initial (fracture tête radiale). Elle m'a dit qu'on se reverrait pour voir l'évolution, mais je ne sais pas quand encore.

C'est même à elle que j'ai demandé où aller pour être bien prise en charge, elle n'a pas le droit de te dire, mais quand je lui ai dit où je pensais aller, elle m'a répondu : « c'est très bien, et très bon médecin. »

- J'ai dû passer devant un médecin conseil de l'assurance-invalidité : il a plié mon genou, et avec l'autre pied, j'ai déchiré le papier qu'ils mettent sur la table, tellement la douleur était là ; dès qu'il a vu ça, il a arrêté de suite et je lui ai demandé que ce soit moi qui le déplie, car juste impossible de me laisser faire. Ensuite, il m'a fait faire plein d'exercices : me mettre sur la pointe des pieds, sur les talons, etc. C'était pour faire une réinsertion professionnelle, donc ils font des tests, car il y a eu trop d'abus.
- J'ai eu 6 mois de maladie. Là, en temps partiel thérapeutique depuis septembre, qui vient d'être prolongé pour octobre, et aucune convocation à la CPAM, juste des protocoles de soins que j'ai reçus, à faire remplir par mon médecin.
- Je n'ai été convoquée qu'au bout de 18 mois d'algo, en fait à l'échéance de 3 ans de longue maladie, et ça s'est très bien passé, avec un médecin respectueux de mes blocages articulaires et de ma douleur.
- Convoquée au bout de 6 mois pour mes 2 algos : médecin sympa et compréhensif qui m'avait souhaité bon courage... par contre au 2eme rdv, après un an d'arrêt, celui-là n'a pas été très sympa : il a regardé mon pied et mon poignet opéré puis questions, lecture de tous mes compte-rendus radios... sans jamais dire un mot... J'avais l'impression d'être à un interrogatoire et me sentais coupable d'être en arrêt pour mon accident de travail! En fin de consultation, en me raccompagnant, il m'a dit : « madame, votre arrêt de travail est largement justifié... » Et ben je n'en attendais pas moins...

J'étais face à un mur... de glace pas facile, surtout quand notre moral n'est pas au beau fixe ! L'autre expert avait agi de la même manière mais avec de la " chaleur humaine" et Dieu sait que nous en avons besoin ...

Depuis ces deux visites j'ai fait mon dossier MDPH : et je viens de recevoir ma carte de travailleur handicapé... Après une reconversion professionnelle, je retravaille depuis le 1er septembre. Cet arrêt me pesait, mais bon, impossible de reprendre avec ces 2 algos. J'ai des séquelles, encore des douleurs, mais j'ai retrouvé mon travail !!!

18 mai 2014

C Je suis en arrêt depuis août 2013 et je viens de recevoir une convocation auprès du médecin conseil à la sécurité sociale, pour mon algodystrophie des 3 derniers doigts de la main gauche. J'ai peur : j'ai l'impression d'avoir fait quelque chose de mal, alors que tout est en règle.

Ça a duré 5 minutes. Il m'a demandé comment ça s'était passé. Il a regardé ma dernière scintigraphie. Il m'a fait des tests (rejoindre les doigts un à un au pouce, fermer la main) loupé puisque j'ai perdu ma force et mobilité. Mes doigts sont boudinés et ne se ferment pas.

Puis il a fini en me disant : bon bah, faut attendre encore.

- Je suis en arrêt depuis mai 2012 et j'ai déjà été convoquée 2 fois par la CPAM pour vérifier l'état d'avancement de l'algo. Le médecin conseil m'avait dit que lorsqu'il y a arrêt de travail de longue durée, ils essaient de contrôler au moins 1 fois/an.

Tu vois, il n'y avait pas de quoi t'inquiéter. Lorsque les symptômes d'algo sont très visibles, ils ne peuvent pas vraiment chercher la petite bête!!!

- Moi aussi, 2 fois, ça s'est très bien passé.
- Je pense que les médecins conseils sont bien au courant de ce qu'est l'algo.

16 mars 2014

N J'aimerais savoir si quelqu'un connaît un examen à faire, pour prouver qu'on souffre d'algoneurodystrophie : la Sécu a refusé avec l'expert ma rechute d'accident de travail, suite à une gangrène gazeuse qui s'est transformée par la suite en algo. Des douleurs super douloureuses et invalidantes à la main.

J'ai demandé à mon médecin du centre douleur, mais il me dit qu'il n'y a aucun examen, ni radio etc... Car on ne peut pas le voir.

- Comment peut-on dire ça ? L'examen à faire, c'est une scintigraphie osseuse. C'est grâce à ça qu'on le sait et la radio aussi. Il faut que le médecin te fasse une ordonnance.

J'ai eu une radio au tout début de mes douleurs mais ils n'ont rien vu.

- Ça y est, j'ai obtenu mon ordonnance pour la scintigraphie + patch de morphine.

C J'ai eu une énième expertise à la sécu le 27 mars, qui m'oblige à reprendre à plein temps parce que, d'après eux, mon 1/2 temps thérapeutique est injustifié, au même titre que mes soins au centre anti douleur, vu que je n'ai « rien » et que ma douleur n'est que séquellaire, non en rapport avec l'algo. Je suis aide-soignante de nuit en chirurgie urologie, avec ma cheville c'est compliqué.

5 07 2014

Trop dur de reprendre à plein temps avec 2 nuits de m.... d'affilées! J'ai mal la rage à ma cheville, m'obligeant à reprendre du Zalidar et Topalgic ; et d'autres formes de douleurs sont apparues, inquiétant mon kiné. Dont une irradiante sur le calcaneum partant de l'arrière du pied.

Merci la pouf de la sécu!

G J'ai dû reprendre mon travail il y a deux ans, alors que j'avais de l'algo depuis 16 mois. Mon chirurgien, le médecin du travail et le médecin de la douleur se sont opposés à ma reprise, mais c'est l'expert qui a été le plus fort. J'étais dégoûtée. Aujourd'hui, suis à nouveau en arrêt pour algo à l'autre main, suite à une opération du canal carpien, et je ne veux pas revivre de telles expertises.

B Pour moi, le SDRC a commencé avant mes 42 ans. 3 années en ALD et l'espoir, puis 2 ans en invalidité temporaire et pour mes 47 ans, invalidité définitive. C'est sûr, faut le digérer car ne rien faire quand on a toujours été active, c'est pas facile. Mais avec le temps, je me rends compte qu'avec cette maladie, je ne serais pas capable de travailler.

C Le médecin de la Sécu m'a dit : « je ne mets pas en invalidité pour un genou qui fait mal » (en sachant que dans la demande, il y a aussi le fait que j'ai des plaques et des vis dans la colonne) eh bien finalement, j'ai été mise en invalidité, mais cat 1, donc 30% de mon salaire moyen sur les 10 dernières années, soit 342 €, et je dois continuer à bosser!!!!

Algo genou depuis 5 ans et je suis en fauteuil, mais je dois me battre contre mon assurance qui dit que le fauteuil c'est "pour me faire plaisir".

6 05 2014

M J'ai passé une expertise ce matin ! Eh bien, encore un médecin qui ne sait lire ni les radios, ni les scintigraphies. Il ne comprend pas... d'après lui, je n'ai rien.

Même mon mari lui a dit : « Mais c'est écrit en gros "algodystrophie sévère" ! ». Il a répondu qu'ils ne comprennent rien, les docs de scinti.

Il a trouvé mon bras normal... la blague : il est enflé, bleu, douloureux, mais j'ai rien. Je lui ai dit que je souffrais 24h /24, que mes doigts sont bloqués et mon poignet aussi, eh bien la réponse est : « Je vous ai plié les doigts. » Je lui ai dit : « Oui, mais vous m'avez fait mal. »

Mon mari a vu comment les médecins nous parlent. Il ne s'est pas gêné pour lui dire qu'il était incompetent.

C'est un médecin de la Sécurité sociale ? Car si c'est le cas, tu peux toujours avoir un recours et demander à être réexaminée par un autre médecin.

Le pretium doloris peut être mis en avant. Il peut être un moyen de défense. Car, tu as subi un préjudice moral : en niant ta douleur et surtout ta maladie, alors même qu'il avait les comptes-rendus des examens sur lesquels sont écrits noir sur blanc les termes "Algodystrophie sévère", et que même un non professionnel dans le domaine peut comprendre en lisant le compte-rendu ce dont tu es atteinte, ce médecin a commis une faute. Doublée du fait qu'il remet en cause la compétence de spécialistes.

S septembre 2013

Je vous remercie de trouver ci-jointe la copie de lettre que je remettrai au Docteur X lors de ma convocation.

J'ai déjà été convoquée par lui le 03 juillet 2013, dans le cadre de mon accident du travail. Son but était de me consolider, ce que je trouverais logique si mon état était stable ou en amélioration, or il n'en est rien. Devant être hospitalisée courant juillet au centre antidouleur pour un protocole à la kétamine. D'ailleurs, il m'a bien signalé que la prochaine fois qu'il me convoquerait, il me consoliderait, car pour lui l'algoneurodystrophie est terminée, et ce malgré l'avis des spécialistes qui pensent qu'elle n'est pas terminée et qu'elle a entraîné en plus une fibromyalgie, voire même qu'elle a muté vers d'autres parties du corps. Le Docteur X m'a simplement dit que tous les spécialistes consultés se trompaient, et que le docteur Z n'était qu'un algologue !

Enfin c'est un peu fort de dire que les deux rhumatologues, l'orthopédiste, la neurologue, l'algologue et mon médecin traitant se trompent tous ; ils sont tous du même avis, c'est une forme très sévère d'algoneurodystrophie, dont on ne sait ni comment la soigner, ni combien de temps cela peut durer. De plus, la neurologue, qui est la première à avoir émis l'hypothèse d'une fibromyalgie due à la sévérité de mon algoneuro, a été rejointe dans son diagnostic par le docteur Z. Certes c'est un algologue, mais justement, dans le centre antidouleur, il traite régulièrement des pathologies bizarres et lourdes.

Le rendez-vous avec le médecin-conseil s'est mal passé, il a pratiqué des manipulations forcées : mon pied droit ne bouge pas ou presque pas seul, il l'a mobilisé à deux mains, et pour ma jambe gauche que je ne peux tendre complètement, il a tiré sur le pied pour la tendre. Ces gestes ont entraîné de très vives douleurs, provoquant un début de malaise : quand je lui ai signalé que je ne me sentais pas bien, il m'a dit que c'était sans doute car je n'avais pas mangé. Je vis depuis deux ans avec des douleurs atroces, et par cette auscultation à la "hussarde", mes douleurs ont été amplifiées et les faibles progrès réalisés annihilés.

Même pire, cela a relancé l'algoneurodystrophie de plus belle. Depuis le 03 juillet, je suis en crise permanente, je suis contrainte de me déplacer avec deux béquilles, deux attelles de cheville, une attelle articulée pour le genou gauche. Aucun antidouleur n'est efficace (je ne supporte pas le Tramadol et ses dérivés). J'ai failli ne pas pouvoir sortir de l'hôpital car la kiné hospitalière que j'ai rencontrée ne voulait pas que je sois seule chez moi, je devais avoir des adultes auprès de moi, compte tenu de la violence de mes crises et des douleurs, et de l'impotence engendrée. Je suis obligée d'avoir une aide à domicile, pour mon ménage en plus de celle pour les courses.

Je ne refuse pas la convocation, je ne refuse pas non plus d'essayer de faire les mouvements qui me seront demandés, je refuse de subir une nouvelle séance de torture et de souffrir davantage encore. Les médecins s'opposent à ma reprise, pourtant ce n'est pas faute d'avoir fait les démarches pour aménager mon poste, j'ai même pris contact avec SAMETH. Ils me considèrent actuellement comme invalide.

Actuellement, je suis dans l'attente d'une hospitalisation au centre antidouleur, car j'ai fait une violente réaction à la kétamine, ce qui a entraîné une suspension du protocole. Le but de ce courrier, n'est pas de râler pour râler, mais bien de vous signaler un dysfonctionnement, je ne cherche pas non plus à jeter l'opprobre sur ce médecin-conseil, je demande juste à être considérée et

respectée en tant que patiente qui souffre réellement et énormément. Je me suis sentie agressée tant physiquement que moralement.

S 11 mai 2014

Rendez-vous pour l'expertise liée à ma contestation de la date de la consolidation (du 6 octobre 2013 !) fixée par le médecin-conseil de la CPAM. J'appréhende un max, j'espère ne pas tomber sur un médecin aux idées préconçues !

Alors, encore un qui confond algo et algoneuro, et pour qui on peut en guérir à coup sûr ! Et bien évidemment, il me conseille un suivi psychiatrique, oui, oui pas seulement psychologique !! Ah oui, et c'est aussi un fan du "pouvoir du cerveau" si vous voyez ce que je veux dire ! « Maintenant madame, il faudrait passer à autre chose, tourner la page, cela va faire bientôt 3 ans, une algo du pied, c'est 18 mois en moyenne !! » « Votre meilleur médicament c'est vous, vous irez mieux quand vous aurez décidé d'aller mieux ! »

Bref 1 heure et demie dans son bureau, je me suis battue bec et ongles ! Ah oui, la question qui tue : « Vous avez eu des traumatismes dans l'enfance ? Non, parce que les gens qui ont eu une enfance malheureuse développent plus cette pathologie. »

« Si vous n'avez trouvé aucun traitement qui fasse effet pour l'instant, c'est qu'il n'y en a pas, vous devez vous passer de médicament, tout est dans votre tête ! »

Heureusement, j'avais demandé à mon père de m'accompagner, sinon il ne m'aurait jamais crue, tellement c'est d'un autre temps ! Il n'attend même pas la fin des blocs pour fixer la date de consolidation, puisque pour lui ça ne sert à rien !

Bien entendu, j'ai parlé du SRDC, des développements de l'OMS, des avancées médicales en Allemagne, aux USA. Je lui ai montré toutes les démarches avortées pour un retour à l'emploi (sur refus du corps médical), ainsi que les derniers comptes-rendus. J'ai bien insisté sur le fait que tous les médecins qui me suivent sont bluffés par mon moral, qu'ils me considèrent comme une battante, comme dure au mal !!

Seul point positif, pour lui l'algoneuro fait bien suite à la fracture, ouf ! Il préconise une invalidité en catégorie 2. Et là il me dit que plus vite ça vient, plus la rente est grosse !! Enfin, entre pas de rente et une vie normale, ou une rente et miss A, je crois que mon choix est vite fait !

Bref un RV moyen -moyen, mais bon y a pire. Il y a déjà reconnaissance du handicap, de sa cause et de ses séquelles. Par contre, il ne connaît pas l'algoneuro systémique !

Mais bon, c'est dur de se dire invalide, surtout de catégorie 2, j'espérais pouvoir reprendre un peu le boulot à mi-temps. Donc vu que mon état se dégrade rapidement, et que j'ai pas mal d'effets secondaires avec les blocs, je vais suivre mes parents dans le sud-ouest.

T 16 mai 2014

Aujourd'hui j'ai rdv avec l'expert pour mon accident du travail, qui a causé l'algo à mon épaule. Là encore, je pense revenir en pleurs, comme la dernière fois, car pour lui, l'algo est psychologique, et la douleur est inventée... et la dernière fois il voulait que je reprenne le travail déjà, et que je n'avais rien, alors que la médecine du travail refuse ma reprise du boulot... pff suis partagée entre la colère et la déception. J'espère surtout me contenir face à lui.

Alors conclusion : « j'ai plus rien !! » Malgré la scintigraphie et les 2 avis favorables à l'algo de 2 médecins !!! Donc pour lui, plus de prise en charge de mes séances kiné en accident du travail, et limite si je peux reprendre mon boulot dès demain !! Je suis aide-soignante et je ne peux plus faire ce que je faisais avant !! Et même le doc du travail exige un reclassement !!! Pff je ne sais plus quoi faire, ni penser

Je bouge un peu mieux le bras quand on me le mobilise, mais de moi-même, je ne peux pas le faire... De plus, il me propose fortement de me faire opérer de l'épaule, pour raboter, mais là encore je rigole car c'est à l'épaule que j'ai l'algo !! Donc encore des douleurs à supporter ?!

Si je demande une contre-expertise, ce sera à mes frais et j'en ai pas vers chez moi des experts... et savoir lequel sera bon, pas qu'il aille dans mon sens mais qu'il soit au courant de cette maladie !!!!

L'expert agit pour l'assurance de mon boulot, le doc du travail m'a dit que je n'étais pas tenue de lui dire sa conclusion, après je dois revoir le doc du travail en cas de reprise, car 2 ans d'arrêt passé, donc voilà... donc je pense que l'expert de l'assurance est mandaté pour arrêter mes prises en charges, je dois leur revenir trop cher !! Ils attendent probablement que je démissionne et basta !! Parfois envie de tout claquer et de repartir sur d'autres choses, mais ensuite, pas envie de perdre tout ce que j'ai fait pour y arriver !!

J'en ai tellement marre... je vais écouter le doc du travail, vu que c'est par lui que je dois passer pour reprendre, si je dois reprendre...

Je suis épuisée de dire et répéter que je ne peux pas faire certaines choses, et entendre que cette maladie c'est rien, qu'elle n'est plus là, que je peux de nouveau faire comme avant !!! Oui je fais des choses comme avant, mais après je paie le prix fort !!! Envie de rebosser mais pas de me mettre en danger ni les autres dont je m'occupais !! Mais zut zut et je suis polie !! Mais à quand, dans les études de médecine, il y aura des chapitres ou des tomes sur cette maladie !!!!! J'en ai marre qu'on ne nous croie pas !! C'est pas par plaisir qu'on souffre et qu'on ne bosse pas ou peu !! J'aimerais leur donner une journée mes douleurs, quand je suis en crise !! Et là, avec les températures qui montent, alors c'est le top pour moi !! Mais quand est-ce que les docteurs auront conscience de cette pathologie ?! Faut faire quoi pour qu'ils soient tous au courant ?

M-A 1 06 2014

De l'importance de ne pas consulter un traumatologue dit « expert » et ayant fait des recherches pointues sur la marche, dans le domaine des traumatismes physiques tels que les nôtres!!!

Bilan : il m'a fait super mal au cours de l'examen clinique, n'a pas voulu écouter... quand un de ses collègues lui chuchotait qu'un geste chirurgical serait à envisager pour stabiliser la prothèse de hanche... pour lui c'est rééducation à fond !

Quand je lui dis que je marche très peu et ne peux monter /descendre un escalier... il me répond qu'il va falloir apprendre. Et mes soucis face à une maison sur 3 niveaux : « Eh bien, il faut penser au vieillissement, Madame. »

Bref. Il me fait mal. Me bouscule mes douleurs physiques. En rajoute à mon "moral", car justement le vieillissement, je commence à le vivre et je cherche à le vivre le moins mal possible. Quand un spécialiste vous snobe à ce point... mieux vaut éviter de LE supporter. Il pense carrière et renommée. Moi, je suis dans la relation humaine, le soin du corps, le soin de l'âme. Alors j'essaie de gommer ce traumatologue traumatisant. Et je tente de reprendre quelques forces.

D 12 06 2014

Convoquée par la médecine de la Sécu !!!

« Vous avez mal au pied !! C'est normal, vous aurez toujours mal. »

(Bah tiens, merci pour l'encouragement)

« Vous n'arrivez pas à vous accroupir, c'est pas grave, vous trouverez une astuce pour pallier le manque de flexion et puis, si vous devez vous accroupir 5 fois, et bien, rassemblez et économisez-vous !! »

(Connasse !!!)

« Votre kiné est positive pour une reprise en octobre, oui mais moi, je suis médecin. »

(Ouais, médecin à la sécu qu'a jamais été sur le terrain !!)

« Dossier MDPH OK, vous êtes reconnue comme travailleur handicapé ; et bien pas de souci : hop, au boulot le 1er juillet, mais pas de rechute possible madame, car vous ne reprenez pas votre poste d'aide-soignante : non, vous aurez un poste adapté à votre handicap, bien sûr. »

(Surtout quand t'as pas d'employeur !!)

« La MDPH vous propose une formation pour une réorientation, mais pas avant septembre ; eh bien voilà une bonne chose, c'est pour ça que vous reprendrez au 1er juillet »

(Tu ne sais pas que juillet c'est 2 mois avant septembre, donc je fais quoi pendant ce temps-là ??)

Enfin, j'ai vu mon ostéo et mon doc, qui m'ont regardée avec des grands yeux, en pensant que je disais une connerie pour la reprise assez précipitée !! Voire même que c'était une question, avec pour réponse un grand "non " de leur part !!!

Ma kiné, je pense, va être aussi très surprise!! Car pour elle, je suis dans la phase de consolidation, mais en début de phase !!!!

Bref voilà, je suis apte à reprendre le travail, mais pas mon métier !! Alors grande question : je fais quoi maintenant ??

Mais comme m'a dit mon doc, hélas on ne peut contester cette décision, sauf moi quand je recevrai le courrier... Mais bon, pour être évaluée par un autre médecin, qui sera forcément en accord avec celle-là !!!!

Bref, je dois vraiment avoir une sale gueule !!! Ou pas dans la bonne catégorie !! Trop honnête aussi, j'aurais dû y aller en boitant avec une canne !!!

"Très énervée" pour la stupidité d'un médecin !! Pourtant j'ai jamais souhaité de mal à quelqu'un mais là !! C'est la goutte d'eau !! Même l'assistante sociale qui me suit a trouvé ça stupide, alors qu'elle aussi est de la Sécu !! Elle doit me téléphoner demain, je vais voir si elle ne peut pas la convaincre de changer d'idée, au moins de me prendre en arrêt jusqu'à septembre.

Ah oui, en plus, le stress est déconseillé pour l'algo !!!

J'ai encore 20 jours devant moi pour consolider ++++++, ne plus avoir de douleur du tout et plus d'œdème non plus !!

K Moi aussi j'ai été convoquée il y a quelques semaines, c'est limite si elle m'a pas traitée de menteuse quand je lui ai expliqué les douleurs que j'avais, en plus j'étais dans l'attente de ma scintigraphie, donc aucun justificatif !!! Je suis peintre en bâtiment et j'ai de l'algo au poignet, coude et épaule droits, et bien sûr je suis droitère...

Bref, mon médecin a dû faire des pieds et des mains pour qu'elle accepte une prolongation, elle l'a acceptée jusqu'au 15 Juillet, donc je ne sais pas comment ça va se passer après!!! Au pire, mon médecin me disait de passer par la médecine du travail... De toute façon, ce ne sont que des gratte-papiers qui ne sont pas sur le terrain et ne savent pas en quoi consistent certains métiers !!!

E La 1ere fois, vu que je contractais tendinite sur tendinite, elle m'a dit : « On m'a avertie que c'était une saloperie ; c'est très douloureux et très long, donc bon courage à vous », aucun souci avec elle, donc autorisation pour rester en AT.

Second rdv : algo confirmée. Il m'a dit : « Dites voir, ça fait un bout de temps que ça dure, votre histoire !!!

- Ah bon, je lui dis, je ne m'en suis pas rendu compte, sans blague !!!

- Faites 5 blocs et reprenez un rdv, qu'on vous consolide !!! »

Vu que je n'ai aucune évolution et mes nouvelles lésions, je suis toujours en AT et j'attends ma prochaine convocation.

Egalement en attente du rdv avec le médecin expert de l'assurance de mon ex boss.

15 octobre 2014

P Je me suis fait laminer aujourd'hui par un soi-disant médecin agréé par la Dass, pour une expertise médicale. Selon lui, je suis une tire-au-flanc et je simule. Ecœurée, je suis rentrée chez moi et j'ai envoyé un mail à la personne qui gère mon dossier au travail, à mon spécialiste et mon avocat. J'ai le soutien de mon avocat. Mon médecin a envoyé un mail, disant que mes droits ont été bafoués, que je suis une battante et que ma situation demande un examen approfondi. La maladie est bien réelle. Purée, ça fait du bien. Je suis complètement effondrée de rencontrer de tels charlatans, si imbus de leur personne. Je vous avoue que c'est très dur d'entendre qu'on simule.

- Je comprends, j'ai changé de médecin il y a peu car j'entendais le même discours.
- C'est ce que sous-entend ma rhumato.
- Quand je vois l'expert qu'on m'a envoyé consulter... j'en avais pour 15 jours à me remettre du RV, même s'il me croyait malade et prolongeait mon arrêt... Il y a des experts intelligents et d'autres qui t'enfoncent.

On est entouré d'abrutis, comme me dit l'algologue. Mon médecin conseil, lui, me dit que c'est une nouvelle maladie et que certains refusent le diagnostic. Je n'ai jamais fait de scintigraphie car mon algo a trouvé de suite, en m'auscultant et en me croyant. C'est agréable de se savoir soutenue par son équipe médicale : j'ai 2 algologues qui me soutiennent, et le neurochirurgien me dit que je suis très courageuse. Ils me disent que je dois me battre et persévérer dans mon but d'aller vers la guérison et de reprendre le travail.

- Moi aussi, scintigraphie inutile : ça se voyait à l'œil nu. J'ai eu un chirurgien très à l'écoute, et un algologue compétent bien que désagréable.

Ce matin c'était : je simule, mon épaule bouge bien et j'ai de la force dans le bras droit. Je décris une NCB droite avec une extension de la maladie, il me rétorque que je dois retourner au travail et arrêter de me plaindre. J'ai été opérée et je suis guérie.

- J'ai eu la même chose que toi... Un médecin qui me dit : « Faut arrêter de mentir, faut aller au travail... Après, il a osé me dire : « Si votre travail ne vous plait pas, des personnes vivent bien avec le RSA »... Et là, moi j'ai pas pu me retenir, j'ai pleuré... J'étais vraiment mal. A mon travail, on m'a dit de ne pas revenir, de rester à la maison mais continuer mes arrêts-maladie !

Du coup j'ai été convoquée au tribunal et là, ce que le juge a dit, ça fait mal : en gros, je voulais plus de vacances après l'opération... et là, direct, j'ai pris un avocat.

Et maintenant, j'ai eu le résultat de ma scintigraphie : j'ai plus de signes de l'algo mais j'ai toujours mal. Mais je dois faire une IRM bientôt. Et après ça, de nouveau revoir plein de médecins pour voir s'ils me disent tous la même chose et que quelqu'un règle mon souci de douleur !!!!!

Mais qu'ils la prennent, la maladie, et vivent avec les séquelles, la douleur. Ils vont bien, eux... Ils savent quoi avant de nous juger, nous critiquer ? Bien emmitouflés dans leurs certitudes de je-sais-tout. Quelle bande d'idocrates, imbus de leur personne. Ils sont une erreur de la médecine. Je

trouve qu'on devrait faire un listing des médecins à éviter pour notre maladie, ceux qui ne nous croient pas et nous bafouent en tant que personne et malade.

Je retiens l'énorme soutien que j'ai eu. Ça aide beaucoup, même si les propos ont été blessants, humiliants. Ce genre de personnes, il y en a beaucoup malheureusement.

- Purée, c'est à peine croyable ce genre de situations. J'ai une chance inouïe, tous les spécialistes que j'ai rencontrés (podologue, 2 rhumatos, neurologue, chirurgien, médecin généraliste, kinés, responsable de centre anti-douleurs...) tous ont été affligés par mon dossier (ma mère tient un dossier avec tous mes examens dedans, de mon névrome à l'algo). Tous sont forcés de constater qu'il n'y a rien d'inventé, que l'affection est bien visible et palpable... Je ne sais pas pour vous, mais je prends régulièrement des photos de mon pied, pour montrer aux médecins à quel point il peut changer sans raison. Un médecin m'a demandé de lui mettre sur clé usb, pour l'étudier plus profondément... On n'a pas besoin de ce genre de désagréments en prime.
- Je viens de prendre RV avec mon prochain expert, qui me demande si c'est urgent. Quand je lui réponds que je suis en congé sans solde depuis un an, et que mon dossier doit passer en commission, il me répond d'un ton léger qu'il n'y a plus d'urgence... Il n'a pas l'air mieux que le précédent... je vais faire 15 jours de relaxation avant d'aller le voir !!

J'en ai vu, des médecins pour des expertises. Y en a qui sont sympa : ils examinent, regardent les documents et parlent. D'autres m'ont conseillée. Et enfin des gros connards qui me disent que, comme je suis fonctionnaire, le mieux est de rester chez moi et de percevoir mon salaire, ou que « je suis une tire-au-flanc et je simule ». Un simulacre de 9 ans quand même. Je vais demander un oscar et mon étoile à Hollywood...

A J'en ai passé plusieurs, des expertises, et quand ce sont des expertises pour l'assureur, souvent ils disent qu'on n'a rien, c'est pour qu'on lâche et eux ne payent pas, mais au bout du compte, on doit prendre un avocat et repasser des contre-expertises qui prouvent le contraire. Et quand on gagne, on est indemnisé... sauf qu'en étant malade, se battre devient infernal...

B Je suis passé devant un médecin expert après mon accident de travail, mon chirurgien soupçonnait le SDRC type 1, le kiné également, ainsi que mon traitant! Et lui me dit : « Ne me parlez pas d'algo, c'est dans votre tête, vous faites de l'œdème » !!!! Est-il payé par les assurances pour minimiser les complications ? Mon kiné m'a dit qu'il n'y avait pas d'eau dans mon genou ni à la cheville !!

Après double fracture fémur, entorse grave cheville et 8 mois d'algoneuro, pour un accident non responsable, je suis dégoûté sur l'avis du médecin expert diligenté auprès des assurances de mon employeur ! Il minimise tout. J'ai une bascule du bassin, suite aux deux opérations d'ostéosynthèse, me rallongeant de 17,2 mm ma jambe gauche. Semelles ortho de rigueur ! Ce médecin dit dans son rapport : « Il y a une légère différence d'égalité des membres inférieurs, non explicable et non rattachable de façon directe et certaine avec l'accident !! A ce jour, j'ai des semelles à vie à payer à mes frais !

Un médecin expert, indépendant des assurances, et un avocat, mais ça coûte un bras !!

P août 2014

Ma seule expérience avec un expert mandaté par la Sécu n'est pas une grande réussite.

Il m'a tout d'abord expliqué qu'il y a quelques années, je n'aurais jamais eu à contester ma consolidation, puisque cela n'aurait pas eu lieu à ce stade. Examen compatissant, compréhensif, vous avez raison sur ci, ça...

L'expert : « *Je suis d'accord avec votre médecin généraliste, vous n'êtes pas consolidée, c'est évident. Pfff, le Dr M., médecin conseil, va encore m'appeler pour se plaindre. Je ne suis pas souvent en désaccord avec elle, mais là c'est évident...* »

Et moi de lui demander : « *J'approche de la fin de mon arrêt, comme je ne suis pas payée pendant la phase d'expertise, sauf si vous contestez la consolidation, que fais-je ?* »

- *Vous vous faites prolonger, aucun problème.*

J'en suis sortie en disant à mon mari : « *Les galères financières sont finies, on va pouvoir revivre, pas besoin d'emprunter des sous* », etc etc

Bilan : ***l'expert confirme la consolidation.***

J'ai joint par téléphone l'expert, en même temps que mon médecin contactait le médecin conseil : les deux nous ont dit : « *Si encore la prise en charge en centre de réadaptation avait lieu avant le 15 septembre, je n'aurais pas consolidé* ».

Si c'était à refaire,

- 1 Je n'irais pas toute seule à l'expertise, pour avoir un témoin de ce qui est dit.
- 2 Je n'aurais pas fait prolonger mon arrêt, car ne pas être payée du tout pendant 2 mois et demi, c'est très lourd financièrement. D'autant qu'on m'avait indiqué que je pourrais être indemnisée en I.J maladie, mais que le choix revenait au médecin conseil, son choix a été vite vu.

La CARSAT (assistante sociale de la CPAM) a fait des demandes d'aides financières, mais c'est trop drôle, l'étude est faite sur les 3 mois qui précèdent, donc quand on est encore payé... Je ne rentrais donc pas dans les cases.

Je viens de contester auprès la commission de recours amiable. C'est un des chapitres qui est censé être évoqué dans la quotidienne de France 5. Mais je ne sais pas quand ça passera.

J'ai attendu les derniers moments pour tout contester car je n'en avais plus beaucoup la force toute seule d'une part, et d'autre part, en absence de revenus sur une aussi longue période, je n'avais plus les moyens de me faire représenter par un avocat. C'est pour cela que j'ai mis ma pudeur, mon orgueil à la poubelle, et que j'ai tapé aux portes des médias, qui malheureusement aujourd'hui sont un peu le seul moyen de se faire entendre.

C 17 novembre 2014

Je dois voir le médecin conseil par rapport à mon travail. J'ai été embauchée au 1er septembre et depuis je cumule les arrêts. Pour mon algo, j'ai ma scintigraphie osseuse (compte rendu + images), mais je n'ai que ça. Ils m'ont demandé d'apporter ordonnances, examens, arrêt de travail... ils m'ont dit au téléphone qu'ils devaient valider l'arrêt... De ce que j'ai entendu, le médecin est assez tatillon.

- F Plus tu as de preuves matérielles de ton algo, mieux ça vaut. Ce qui ne signifie pas que le médecin va tout regarder. C'est "matériel", une scinti. Et avec une opération récente, tu dois avoir des radios, des ordonnances... Un bon petit paquet

Oui radio avant /après opération, quelques ordonnances, j'ai fait la bêtise d'en jeter mais j'en avais tellement... Un bon gros dossier.

- J J'y suis allée en septembre après plus de 2 ans d'arrêt. Médecin compréhensive, elle a regardé vite fait mon pied, a vu une perte de musculature (pied qui part sur l'intérieur), a vu la pile d'ordonnances. Elle était ravie de mon dossier bien tenu, mais a regretté l'absence de suivi par spécialiste, malgré plusieurs visites. Quant à la cure, elle a dit que c'était super et a donc vu que ce n'est pas du petit bobo, comme disait sa collègue. Prochaine visite l'an prochain : si pas d'amélioration, passage en invalidité.
- S moi aussi, j'ai eu affaire à une femme médecin conseil très attentive, qui m'a bien conseillée et qui a été respectueuse.
- M J'ai rendez-vous pour une expertise demandée par mon employeur et je me posais la question de savoir s'il allait prendre la scinti en considération... Et mon pied aussi est en inversion vers l'intérieur... Manque de mobilité! Je pense que si les médecins pouvaient avoir de la compassion, ça serait plus facile!
- L J'ai été convoquée il y a pas très longtemps, car la CPAM voulait que je reprenne et souhaitait que je voie le médecin du travail pour savoir si c'était possible, avec mon poste. La médecin m'a demandé de raconter l'historique de la maladie et de fournir les copies des éléments les plus importants (scintigraphie, bilan kiné, CR opératoire chirurgical, algologue...) elle a ensuite demandé les conditions dans lesquelles je devais travailler. Elle en a conclu que la reprise n'était pas envisageable et elle a écrit à CPAM. Les médecins du travail sont "mieux" que ceux de la CPAM, je trouve : ils sont plus compréhensifs, et surtout ils sont bien plus attentifs pour ne pas empirer la maladie.

Visite aujourd'hui avec le médecin de la sécu pour évaluation des séquelles... Je suis rentrée complètement désabusée... Interrogatoire d'une froideur !!!! Une réflexion qui m'a profondément marquée : « Pourquoi la médecine du travail vous a reconnue inapte ?? »

J'ai serré les poings... QUE DIRE ??? ALGO sur poignet droit opéré (pose plaque et vis) et algo sur pied (entorse et fractures)... Je devais me lever à 5 h du matin pour aller bosser à plus de 100 kms : train, métro, bus... J'ai perdu mon poste en CDI, avec beaucoup d'avantages... mais suis contente d'avoir retrouvé un poste à 5 minutes de chez moi... À 57 ans, c'est une chance..!

En sortant, ce brave docteur m'a dit : « Eh bien, vous arrivez à plier votre bras et votre poignet... » Mais là j'ai répondu : « Ah bon... et les douleurs des algos, vous croyez que c'est facile à supporter, de jour comme de nuit ! » il me répond : « eh oui je sais, mais l'algo disparaît normalement au bout de 18 mois ; je vous le souhaite »... Bref, voici une visite qui m'a complètement démoralisée. Mais c'est quoi, ces façons de réagir ?? Il voit mes traitements, a vu les résultats...

- Petite anecdote que vient de me raconter mon kiné (spécialisé en algo) : il reçoit un médecin expert, qui a une capsulite rétractile.

- Il faut que je reprenne le travail dans un mois.

Au bout de 3 semaines...

- Ça ne progresse pas vraiment.

- En effet. Je ne vous l'ai pas dit au premier RV, parce que vous étiez dans l'urgence, vous ne m'auriez pas entendu. Mais vous en avez pour 6 mois à 1 an...

- 1 an !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

6 mois plus tard :

- Je vais pouvoir reprendre le travail, mais j'écouterai autrement les gens qui ont une algo...